



SIÈGES ORIENTÉS VERS L'ARRIÈRE

De la naissance jusqu'à au moins 10 kg (22 lb)

Le siège, ou la base détachable dans le cas du siège de bébé, doit être attaché bien serré à la banquette avec le système d'ancrage universel (SAU) ou la ceinture de sécurité.

- 1 Les courroies du harnais doivent passer dans les fentes du dossier à la hauteur des épaules ou légèrement plus bas.
- 2 La pince de poitrine doit être ajustée au niveau des aisselles.
- 3 Les courroies du harnais doivent être serrées le plus près possible du corps, de manière à ne pas laisser plus que l'épaisseur d'un doigt entre les courroies et l'épaule.

Même si ses jambes sont légèrement pliées et que ses pieds touchent le dossier de la banquette, votre enfant est plus en sécurité lorsqu'il est orienté vers l'arrière. La transition vers le siège orienté vers l'avant ne devrait pas se faire avant que l'enfant pèse au moins 10 kg (22 lb).

Attachez-le à la vie!

siegedauto.qc.ca

Société de l'assurance
automobile

Québec 

Avec vous,
au cœur de votre sécurité